

302 Accidents	↗*	↗* Évolution France
23 Tués	↗*	
383 Blessés	↗*	

Les années 2020 et 2021 ne figurent pas dans ce baromètre en raison des restrictions de déplacements liées à la crise sanitaire.

\* Tendances mensuelles au niveau national et dans la région Grand Est par rapport à la moyenne des mois correspondants en 2018, 2019, 2022, 2023 et 2024.

## Baromètre de l'accidentalité Mars 2025

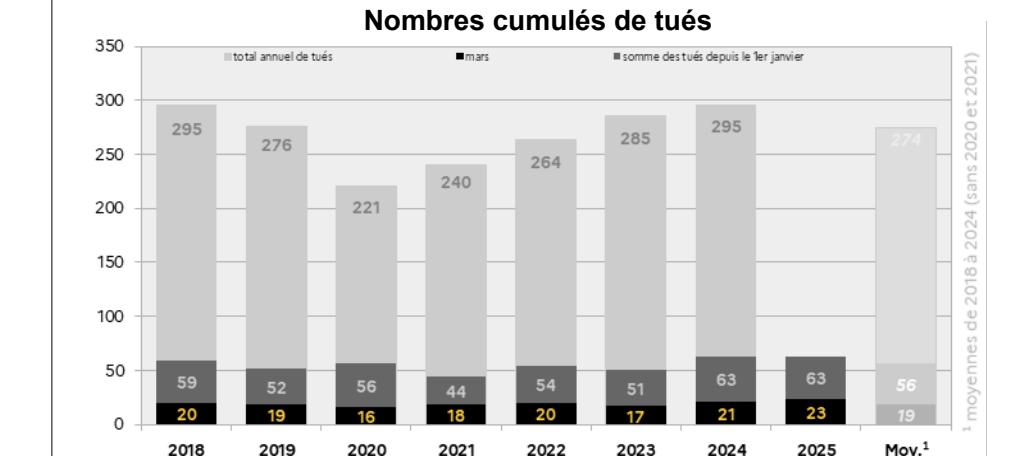
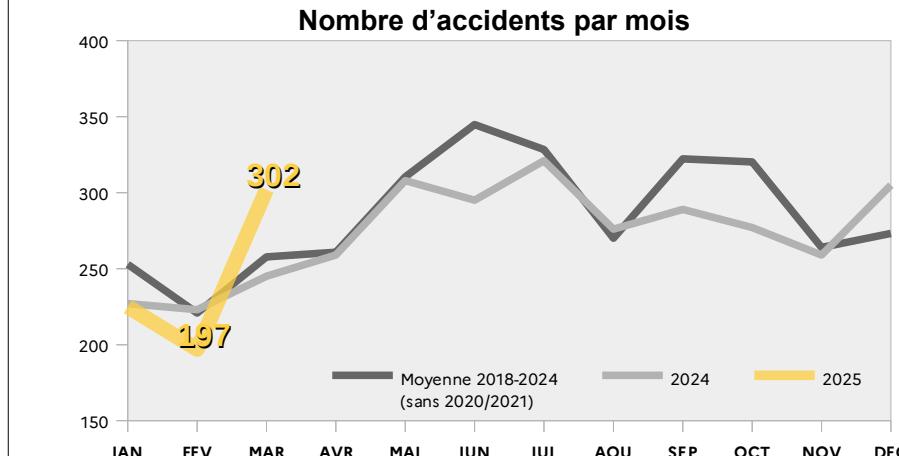
Données provisoires du 16/04/2025

Source : ONISR - séries labellisées. Données relatives aux accidents corporels enregistrées par les forces de l'ordre. Les données 2017 à 2023 sont définitives. Les données 2024 et 2025 sont provisoires. Les moyennes 2017-2019 sont arrondies à l'unité. Le calcul d'évolution est calculé sur les données non arrondies.

	Mars						Cumul depuis le 1er janvier						Cumul sur les 12 derniers mois								
	2025	2024	Moy 2022-2024	2025-2024 écart	2025-(Moy 2022-2024) %	2025	2024	Moy 2022-2024	2025-2024 écart	2025-(Moy 2022-2024) %	Avril 2024 à Mars 2025	Avril 2023 à Mars 2024	Moy 2022-2024	2025-2024 écart	2025-(Moy 2022-2024) %	2025	2024	Moy 2022-2024	2025-2024 écart	2025-(Moy 2022-2024) %	
Accidents	302	245	254	57	23%	48	19%	724	695	734	29	4%	-10	-1%	3 308	3 359	3 337	-51	-2%	-29	-1%
Tués	23	21	19	2	10%	4	19%	63	63	56	0	0%	7	13%	295	297	281	-2	-1%	14	5%
Blessés	383	290	305	93	32%	78	26%	897	860	913	37	4%	-16	-2%	4 120	4 100	4 116	20	0%	4	0%

L'accidentalité du mois de mars dans la région Grand Est a marqué une rupture avec les tendances observées précédemment. L'**ensemble des indicateurs est à la hausse**, y compris celui de la mortalité contrairement au niveau national. Le **nombre d'accidents** dans la région s'élève au dessus de la barre des 300, constituant une forte augmentation d'environ +20%, tant par rapport à 2024, que par rapport à la moyenne des mois de mars des 3 années 2022 à 2024. La **hausse du nombre de blessés** gravite autour de +30%. Le chiffre du cumul du nombre d'accidents sur les 12 derniers mois bénéficie d'une évolution relativement plus favorable (-2% par rapport à mars 2024 et -1% par rapport à la moyenne), s'apparentant davantage à la stabilité.

Le cumul de tués depuis le début de l'année est le même que celui enregistré en mars 2024 mais sur une valeur dépassant de 14 tués la moyenne 2022-2024. A noter toutefois qu'en augmentant la période de comparaison à la moyenne des mois de mars sur 5 ans 2018 à 2024 (sans 2020 et 2021), la différence est un peu moins prononcée : +7 tués.



Victimes (tuées ou blessées)	Mars					Cumul depuis le 1er janvier					Cumul sur les 12 derniers mois				
	2025	2024	Moy 2022- 2024	2025-2024 écart	2025-(Moy 2022-2024) écart	2025	2024	Moy 2022- 2024	2025-2024 écart	2025-(Moy 2022-2024) écart	AVRIL 2024 à Mars 2025	Avril 2023 à Mars 2024	Moy 2022- 2024	2025- 2024 écart	2025-(Moy 2022-2024) écart
Piétons	51	34	48	17	3	149	147	174	2	-25	628	595	628	33	0
EDPm	14	15	15	-1	-1	41	36	33	5	8	201	185	177	16	24
Cyclistes	38	20	26	18	12	78	54	67	24	11	384	377	389	7	-5
2RM	74	67	63	7	11	115	128	131	-13	-16	761	805	791	-44	-30
Automobilistes	197	150	148	47	49	508	458	480	50	28	2 159	2 090	2 099	69	60
Usagers de VU	21	11	13	10	8	41	67	49	-26	-8	150	196	169	-46	-19
Usagers de PL	2	5	4	-3	-2	6	16	12	-10	-6	32	42	43	-10	-11
Autres	9	9	8	0	1	22	17	23	5	-1	99	107	102	-8	-3
0-17 ans	55	47	49	8	6	133	123	139	10	-6	627	636	625	-9	2
18-24 ans	93	58	66	35	27	202	187	191	15	11	908	886	894	22	14
25-64 ans	201	164	173	37	28	492	495	520	-3	-28	2 261	2 321	2 316	-60	-55
65 ans et plus	57	42	36	15	21	133	118	120	15	13	619	554	563	65	56
En agglomération	231	173	200	58	31	545	516	580	29	-35	2 538	2 475	2 540	63	-2
Hors agglo.	147	109	102	38	45	356	314	325	42	31	1 571	1 584	1 547	-13	24
Sur autoroutes	23	29	22	-6	1	54	93	64	-39	-10	301	338	311	-37	-10
<b>Ensemble</b>	<b>406</b>	<b>311</b>	<b>324</b>	<b>95</b>	<b>82</b>	<b>960</b>	<b>923</b>	<b>969</b>	<b>37</b>	<b>-9</b>	<b>4 415</b>	<b>4 397</b>	<b>4 398</b>	<b>18</b>	<b>17</b>

⚠ En cas d'absence d'information sur l'âge, le mode de déplacement ou le milieu d'une personne, la victime est uniquement comptabilisée sur la ligne « ensemble ». Les usagers d'engins de déplacement personnel sans moteur sont comptabilisés avec les piétons. Jusqu'en 2018, les EDP motorisés étaient enregistrés dans la rubrique « autres » et ne font l'objet d'un traitement spécifique que depuis 2019. Les chiffres concernant ce mode de déplacement dont la banalisation de l'usage est relativement récente, sont plus fiables depuis 2022.

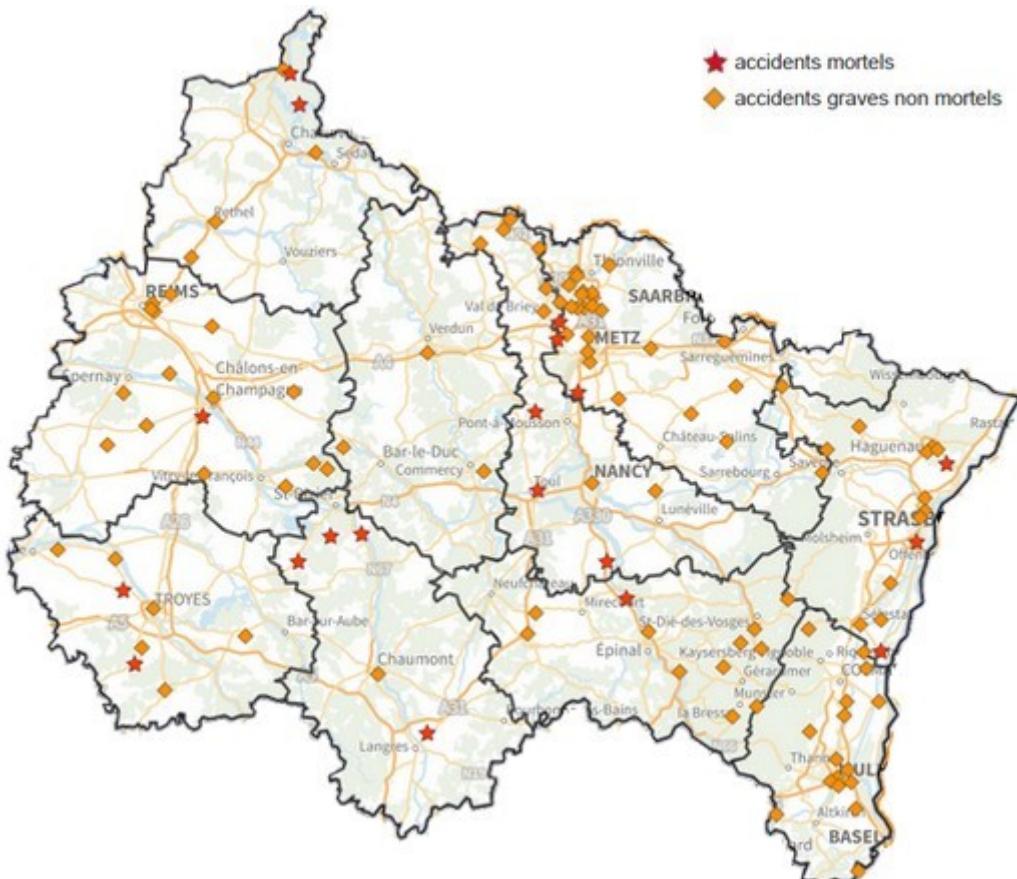
En mars 2025, la région Grand Est a enregistré une **augmentation notable des victimes d'accidents de la route** par rapport à mars 2024 et à la moyenne des mois de mars de 2022 à 2024. Les piétons ont été particulièrement touchés, avec 51 victimes, soit 17 de plus qu'en mars 2024 et 3 de plus que la moyenne des années précédentes. Les cyclistes ont également connu une hausse assez forte, avec 38 victimes, soit 18 de plus qu'en mars 2024 et 12 de plus que la moyenne. Les usagers à bord d'automobiles représentent la catégorie la plus impactée, avec 197 victimes, soit 47 de plus qu'en mars 2024 et 49 de plus que la moyenne. Les usagers circulant en véhicules utilitaires ont également enregistré une augmentation de 10 victimes et 8 par rapport à la moyenne. La hausse est proportionnellement plus modérée pour les utilisateurs de deux-roues motorisés (+7 et +11). Enfin, les usagers d'engins de déplacement personnel motorisés qui ont enregistré une victime de moins par rapport à mars 2024, restent à un niveau habituel des débuts d'années, le pic de victimes de ce mode de déplacement étant souvent enregistré les mois d'été et à la rentrée. Les usagers à bord de poids lourds ont enregistré une baisse.

Une **hausse marquée** du nombre de victimes d'accidents **selon toutes les tranches d'âge** a en revanche été relevée en mars. Les jeunes de 0 à 17 ans ont vu le nombre de victimes passer à 55, soit 8 de plus qu'en mars 2024 et 6 de plus que la moyenne des années 2017 à 2019. Les 18 à 24 ans ont été particulièrement touchés, avec 93 victimes, soit 35 de plus qu'en mars 2024 et 27 de plus que la moyenne des années précédentes. La tranche d'âge des 25 à 64 ans a également connu une hausse notable, avec 201 victimes, soit 37 de plus qu'en mars 2024 et 28 de plus que la moyenne. Enfin, les personnes âgées de 65 ans et plus ont vu le nombre de victimes augmenter à 57, soit 15 de plus qu'en mars 2024 et 21 de plus que la moyenne des années précédentes.

En agglomération, le nombre de victimes a atteint 231, soit 58 de plus qu'en mars 2024 et 31 de plus que la moyenne des mois de mars de 2017 à 2019. Hors agglomération, les victimes ont également augmenté, passant à 147, soit 38 de plus qu'en mars 2024 et 45 de plus que la moyenne des années précédentes. Sur les autoroutes, le nombre de victimes a légèrement diminué, passant à 23, soit 6 de moins qu'en mars 2024, mais reste proche de la moyenne des années précédentes. **Globalement, tout type de victimes confondu, le nombre total s'élève à 406, soit 95 de plus qu'en mars 2024 et 82 de plus que la moyenne des mois de mars de 2022 à 2024.**

## L'accidentalité du mois de mars dans les départements

Carte de localisation des accidents



	Mars 2025			Moyennes 2018-2024 sans 2020 et 2021		
	accidents	tués	blessés	accidents	tués	blessés
08 - Ardennes	7	2	5	7	1	8
10 - Aube	36	2	49	24	2	28
51 - Marne	55	1	76	44	3	50
52 - Haute-Marne	7	5	5	11	2	12
54 - Meurthe-et-Moselle	52	6	58	49	2	61
55 - Meuse	6	0	7	6	1	8
57 - Moselle	41	2	57	26	2	39
67 - Bas-Rhin	57	3	69	50	2	58
68 - Haut-Rhin	26	0	38	29	2	37
88 - Vosges	15	2	19	12	1	14
Total région Grand Est	302	23	383	258	18	315

Très peu de départements de la région ont bénéficié d'une tendance favorable en mars. La plupart des indicateurs affichent des valeurs en hausse modérée à forte comme dans l'Aube avec 73% de blessés en plus par rapport à la moyenne des mois de mars entre 2018-2024 ou encore en Moselle avec 59% d'accidents supplémentaires.

La Meuse présente un bilan du mois de mars plutôt conforme à la moyenne avec des variations des tués et des blessés de l'ordre de l'unité. Une relative stabilité également dans le Haut-Rhin avec 3 accidents de moins et 1 blessé de plus malgré l'absence de tués sur les routes en mars (-2 par rapport à la moyenne comme dans la Marne).

4 tués supplémentaires par rapport à la moyenne ont, en revanche, été enregistrés en Meurthe-et-Moselle et 3 de plus en Haute-Marne. Globalement le nombre d'accidents a augmenté de façon marquante en Moselle (+15), dans l'Aube (+12) et dans la Marne (+11). La Marne où la hausse du nombre de blessés a également été la plus forte (+26) suivie de l'Aube (+21), la Moselle (+18) et le Bas-Rhin (+11).

# LES ACTUALITÉS

## DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



### Bilan de l'accidentalité dans le Bade-Wurtemberg en 2024

Le ministère de l'Intérieur, de la numérisation et des communes du Bade-Wurtemberg, voisin allemand du Grand Est, a publié son bilan annuel de l'accidentalité 2024 le **7 mars** dernier. Si le **nombre d'accidents a légèrement augmenté** d'environ +1% pour s'établir à 312 105, le **nombre de blessés a baissé** dans la même proportion (-1%) à 42 115 dont une baisse de -3% de blessés graves. **340 personnes ont été tuées** sur les routes du Bade-Wurtemberg en 2024 soit 29 de moins qu'en 2023. Le nombre de tués est d'ailleurs l'indicateur le plus facile à comparer avec l'accidentalité du Grand Est qui a selon les chiffres provisoires recensé 295 tués et 4 094 blessés au cours des 3 286 accidents de l'année. Le **mode de calcul pour le nombre d'accidents et blessés est différent dans les deux territoires**. En effet, tous les accidents y compris matériels sont comptabilisés côté allemand. Le nombre d'accidents corporels s'élève à 33 500 mais avec une majorité de blessures légères 36 000 sur les 42 000 blessés. Reste donc environ 6 000 blessés graves, un chiffre très supérieur aux 1 300 blessés graves recensés dans le Grand Est.

[Découvrir le bilan de l'accidentalité 2024 du Bade-Wurtemberg en détail](#) ↗

### Appel à projet national de prévention ou de sensibilisation sur la sécurité routière

La campagne 2025 de l'appel à projet de la DSR a été lancée le **11 mars**. Chaque année, cet appel à projet est destiné à toutes les associations désirant lancer un projet de prévention ou de sensibilisation en faveur de la sécurité routière. Il vise à soutenir les initiatives locales, en répondant aux besoins spécifiques des usagers. Les projets et actions proposés, qu'ils aient une portée nationale ou inter-régionale, peuvent aborder divers facteurs d'accidents (alcool, stupéfiants, vitesse, distractions, non-respect des priorités) et cibler différents publics (automobilistes, piétons, enfants, jeunes, seniors, cyclistes, conducteurs de deux-roues motorisés, utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisés, professionnels de la route). Les actions peuvent prendre diverses formes, telles que la sensibilisation, la formation, l'innovation technologique, ou encore la formation à l'ingénierie de projet pour améliorer l'efficacité opérationnelle des associations. Clôturé le 18 avril, l'appel à projet fera l'objet d'une réunion du comité de sélection présidée par la délégue interministérielle le 12 juin. La notification des décisions suivra dans la seconde moitié du mois de juin.

[Voir le dossier de présentation sur le site \[securite-routiere.gouv.fr\]\(#\)](#) ↗



### Assises de la sécurité routière dans l'Aube

Face au constat d'une **hausse très importante du nombre de morts** sur les routes de l'Aube depuis 2023, des assises de la sécurité routière se sont tenues lundi **17 mars** au centre des congrès de Troyes et ont réuni sous l'impulsion du préfet, divers acteurs départementaux et entreprises engagées dans la prévention des risques routiers, en présence de la délégue interministérielle de la sécurité routière. Sous le slogan « **conduire ne devrait pas rimer avec mourir** », ces assises ont visé à partager un diagnostic collectif sur les **comportements à risque** et à proposer des solutions concrètes. Les résultats des tables rondes préparatoires ont mis en lumière des problématiques tels que la vitesse excessive, la consommation d'alcool, et le non-respect des règles de sécurité, notamment chez les jeunes et les seniors. Les discussions ont porté sur le contrôle et l'application de la loi, l'assistance aux victimes, et la prévention, avec des interventions de personnalités locales et la présentation du « **manifeste pour la sécurité routière** » de l'Aube. Plus de 450 personnes ont assisté à cet événement, marquant un engagement collectif pour une route plus sûre.

[Voir l'information sur le site \[securite-routiere.gouv.fr\]\(#\)](#) ↗

© Freepik | DSR | Ville de Troyes